

Épreuve	GS Femmes	
Endroit	Ski Garceau 190, chemin du Lac Blanc, Saint-Donat-de-Montcalm (Québec)	
Horaire	Le 14 et 15 janvier 2019 Piste : Togo	
Organisation	Club de ski Mont Garceau	
Sanction	Calendrier des courses FIS 2018-2019	
Admissibilité et règlement	Les règlements de Alpine Canada Alpin, de Ski-Québec alpin et de la FIS seront observés.	
Inscriptions	<p>Athlètes du Québec seulement : inscriptions par le site Web de SQA http://www.skiquebec.qc.ca/fr/zone-membre/ au plus tard deux (2) semaines avant chaque événement.</p> <p>Autres athlètes : inscriptions sur formulaires officiels FIS seulement par courrier électronique à sqa@skiquebec.ca</p> <p>Frais d'inscription : \$70 par course (\$55 USD) incluant le billet de remontée mécanique et les taxes. Le secrétariat de course sera ouvert mercredi le 10 janvier, entre 15h et 17h30 au chalet de Ski Garceau, 3e étage, 190, chemin du Lac Blanc, Saint-Donat-de-Montcalm (Québec)</p> <p style="text-align: center;">Date limite d'inscription : samedi 12 janvier 2019 à 11h59 HNE (RIS 604.4.1)</p> <p>Mode de paiement : Nous acceptons l'argent comptant, carte de crédit, les chèques de voyage ou d'équipe en dollars canadiens. Les chèques d'équipes devront être faits à l'ordre du «Club de Ski Mont-Garceau». AUCUN CHEQUE PERSONNEL N'EST ACCEPTÉ. S.V.P. le paiement doit être fait par les entraîneurs au moment de l'inscription.</p>	
Frais pour dossard	Un chèque de \$100 par équipe doit être versé comme dépôt au moment de l'inscription. Le chèque sera détruit ou retourné au retour de tous les dossards de l'équipe. Aucun remboursement aux équipes des gagnants qui ne se présentent pas à la remise des médailles. (politique de ACA).	
Entraînement	Sera déterminé à la réunion des entraîneurs.	
Réclamations et protêts	Réclamations et protêts doivent être faits par écrit en conformité avec le règlement FIS et accompagnés d'un dépôt en argent de \$100 CAD (RIS 644.4)	
Réunion et tirage	Dimanche 13 janvier 2019 à 18h30 au chalet de Ski Garceau 3e étage, 190, chemin du Lac Blanc, Saint-Donat-de-Montcalm (Québec) Représentation et droit de parole d'une seule personne par province ou pays.	
Tableau d'affichage	Au bas de la piste Togo.	
Remise de prix	Lieu à déterminer, 30 minutes après la course jeudi et vendredi	
Hébergement	Responsabilité des coureurs et entraîneurs	
Information	Secrétaire d'épreuve Isabelle Jenkins ijenkins@canacom.com Directeur d'épreuve Luc Bibeau luc.bibeau@gmail.com tél. cell.: 514-346-5311 Ski Québec alpin : Paul St-Hilaire sqa@skiquebec.ca tél. bureau: 514-252-3089 #3715	
Comité de course	Directeur d'épreuve : Luc Bibeau Secrétaire d'épreuve : Isabelle Jenkins	Chef de piste : Jean-François Marion Délégué technique : Michel Marcoux
Responsabilité	Ski Garceau, les organisateurs de la course ainsi que les directeurs du Club de ski Mont-Garceau se dégagent de toutes responsabilités en rapport avec ces compétitions. Le comité organisateur se réserve le droit de refuser la participation aux épreuves à tout compétiteur qu'il juge inapte dans les circonstances.	

Bonne Chance!!!

